



DEPARTEMENT  
DE L'AVEYRON

Commune D'ESTAING

## DECISION N°2024-04

### **Objet : Signature du devis d'étude géotechnique – camping de la Chantellerie**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 donnant délégation au Maire dans les domaines prévus à l'article L.2122-22 du CGCT,

Considérant la délibération DL2023-02-001 en date du 21 avril 2023 approuvant le projet de réaménagement du camping de la Chantellerie et de ses abords.

Considérant l'inscription de l'opération n° 250 « Camping » au budget communal,

### **DECIDE**

- De signer le devis de Sol Labo Concept pour la mission G2 AVP

|             |               |                |
|-------------|---------------|----------------|
| N° 240250DF | 3 467.00 € HT | 4 160.40 € TTC |
|-------------|---------------|----------------|

Estaing, le 13 mars 2024  
Le Maire,  
Nathalie COUSERAN

*Certifié exécutoire  
Transmis à la Préfecture et publié le*

**13 MARS 2024**



La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

Accusé de réception en préfecture  
012-211200985-20240313-202404-DE  
Reçu le 13/03/2024